

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0035100

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2405

Société : RAM (M-30710)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KAHLI ABDELLAH

Date de naissance :

15-11-53

Adresse :

Lotissement OMARIA Rue 31 N° 17
AIN CHOK

Tél. : 0669901644

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. CHAMI Abdelkamel
Maladies et Chirurgie des Yeux
Rés. Riad Oulfa GR 14 Entrée 4
Appt. N° 48 - Casablanca
Tél : 05 22 31 38 03

Date de consultation : 27/06/2020

Nom et prénom du malade : KAHLI Abdellah

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Amétropie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 29/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/10/2011	Création		200.00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

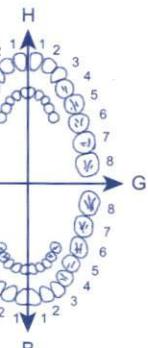
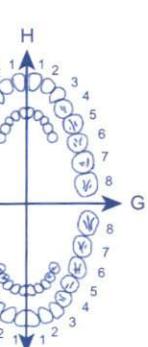
Sécurité et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE LE BEAU COIN Bd. Moudboukelle Bloc N°70 GSM: 06.25.35.95.95	29/06 2020					34000Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CHAMI Abdelkamel

Maladies et Chirurgie des Yeux

Spécialiste Diplômé de la Faculté
de Médecine de Montpellier

الدكتور عبد الكامل الشامي

أخصائي في أمراض و جراحة العيون

أخصائي حاصل على دبلوم
من كلية الطب بمونبليي

ORDONNANCE

Casablanca le : 27/06/20.....

Mr KAÏLI Abderrahim

lunettes VS incassable Amicois

~~OPTIQUE LE BLAU COIN~~
~~Opticien - Optométriste~~
~~Bd. Moudibou Keita bloc J N°70~~
~~GSM: 06.25.27.92 - Casab~~

$$VL \quad OG = (180^\circ - 0,85) - 1,00$$

$$VP OG \text{ Addition } 3,00$$

progressifs
Anti zeflet

Dr. CHAMI Abdelkamel
Maladies et Chirurgie des Yeux
Rés. Riad Oulfa GR 14 Entrée 4
Appartement 48 - Casablanca
Télé : 05 22 31 38 03

Optique Le Beau Coin



Opticien Moudibokita bloc j N°70
Bd Moudibokita 25,27,25,92 - Casablanca
GSM: 06.25.27.25.92 - Casabla

Facture N° 002362

Casablanca le:

29/06/2022

Mr: KHALI ABDEERRAHIM

VL:		
OD: -1.00	1509,-	
OG: (180 - 0.25) - 1.00	1509,-	
VP:		
OD: 3.00		
OG: 3.00		
Monture: 0,-	400,-	
Verres: progressif A2		
Total :	34.00,-	
Arrêtée la présente Facture à la Somme de : Quatre cent un	trois cent une	

OPTIQUE LE BEAU COIN
Opticien Moudibokita bloc j N°70
Bd Moudibokita 25,27,25,92 - Casabla
GSM: 06.25.27.25.92 - Casabla